Barre des Cévennes

Patrimoine ✦ Local ✦ Unesco ✦ Sociabilité

Bulletin municipal ✦ N°15 ✦ Printemps 2025

Edito

Haut Lieu UNESCO : du changement !

Madame, Monsieur,



Je vous informe que l'équipe d'architectes qui accompagne le projet d'aménagement patrimonial, touristique et culturel de la Maison de l'Orient et de ses abords pour y réaliser le Haut Lieu UNESCO, a décidé de résilier le marché contracté avec la commune. La SELO qui assure l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, chargée de défendre les intérêts de la commune, a transmis à cette dernière les modalités pour le clôturer dans de bonnes conditions.

Il s'agit d'un tournant majeur que l'on sentait venir depuis quelques semaines. Il vous suffit de vous reporter sur l'Edito du bulletin municipal n°10 : « *Haut-Lieu : 2.500.000 € HT, ce n'est pas 2.850.000 € HT !* » Aujourd'hui, en euros constants, ce serait plutôt 3.000.000 € HT.

Le projet a pris beaucoup de retard avec la DDT (près de 2 ans !) pour résoudre la question des chutes de blocs et, plus globalement, de la sécurité. Pendant ce temps, les coûts des matériaux ont fortement augmenté. La commune n'a plus les moyens de maintenir le Haut Lieu sur le site de la Maison de l'Orient, même si l'Etat était disposé, encore tout récemment, à le soutenir financièrement davantage. L'appui de l'UNESCO, de la Fédération Nationale des Communes pastorales, des professionnels, de l'Etat, de la Région, du Département (voir les citations en page 2) ne sont pas en cause.

C'est finalement une très bonne opportunité pour répondre à la demande de plusieurs habitants de créer un collectif sur le projet de Haut Lieu, si le Conseil municipal l'accepte. Il s'ajouterait à ceux créés pour le nouvel hameau, l'église et, on espère prochainement, le temple.

Des Barrois avaient émis l'hypothèse que le Château de Barre, acquis par la commune en janvier 2022, pourrait accueillir un Haut Lieu nettement plus modeste qui conviendrait à la majorité et tout aussi porteur en raison du patrimoine assez exceptionnel : plafonds peints à la fougère, four banal, homogénéité de l'ensemble, … .../

/… Il y aurait des financements spécifiques dédiés au Château grâce au classement *Site Patrimonial Remarquable* avec le Ministère de la Culture, la DRAC, la Région, la Fondation du Patrimoine, la Sauvegarde de l'Art Français et, potentiellement, la sollicitation du *Loto du Patrimoine* (Mission Bern). L'objectif est d'autoriser la visite à tous les Barrois et Barroises dans ce patrimoine qui a eu une grande importance dans le village.

Le Préfet Castanet :
« Je vous rejoins sur la vocation spéciale de Barre des Cévennes et sur les enjeux qui en découlent… »
« Le Haut Lieu est une évidence… Ce n'est pas seulement du pastoralisme et des bergers qu'il doit être question à Barre des Cévennes mais de toute l'histoire et de l'avenir des Hautes Cévennes. »

Enfin, les frais déjà engagés ne seraient pas perdus puisque les modules UNESCO, la thématique des foires sous leur aspect économique, historique, social, culturel, l'Ecole des Bergers (ou la Maison des Métiers de l'Agropastoralisme), la création d'un bureau d'information touristique communautaire (BIT) pourraient être maintenus sur le nouveau site, tout comme les sentiers d'interprétation avec les fosses à loups. Cependant, il ne sera plus question, entre



Plafond à la fougère du Château de Barre des Cévennes.

autres, d'y accueillir une Mairie et ses archives.
C'est donc un travail important qui attend le futur collectif d'habitants, sous réserve que le Conseil municipal y délibère favorablement et en définisse les modalités.

La Fédération Nationale des Communes Pastorales
défend *« …la création d'une Ecole de Bergers… »* et *« du projet très attendu »* du Haut Lieu.

Dans l'attente, c'est un autre collectif qui est opérationnel depuis quelques jours : celui qui va être chargé de suivre les diagnostics et les travaux de rénovation de l'église (voir ci-contre).
Enfin, ce bulletin revient largement sur le décès de Monsieur Denis Brun, 1er Adjoint sur la commune, survenu le 6 avril 2025.
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les plus dévoués au service de chacun et de l'intérêt général.

François Rouveyrol,
Maire de Barre des Cévennes
Vice-Président de la
Communauté de communes
Gorges Causses Cévennes

Pour une visite du Château, merci de vous adresser en Mairie.

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

BOURG CENTRE
La Région Occitanie

Ecole

Le bulletin n°12 s'est largement fait l'écho de la mobilisation des habitants pour maintenir les deux classes à l'Ecole. Le Maire avec les élus explore plusieurs pistes pour accueillir de nouvelles familles.
Précisément, la famille BOUOKKA s'est installée sur la commune il y a quelques semaines. Deux enfants sont inscrits à l'Ecole depuis le 28 avril ; un plus grand est au Collège de Florac et l'aînée ira au Lycée à Mende à la rentrée. ✦

Eglise
Collectif d'habitants

Dès le 22 novembre, le Maire avait proposé aux élus du Conseil municipal de créer un collectif d'habitants pour suivre toutes les réunions, émettre des avis et partager les documents réceptionnés au fil de l'eau. Au besoin, le Conseil municipal délibère sur les propositions du collectif.
Dans le dernier bulletin municipal (n°14), les habitants étaient invités à se rendre à l'église pour assister à une première réunion de travail en présence des architectes du patrimoine pour échanger sur les diagnostics et les modalités des travaux à venir.
Peu de Barrois étaient finalement présents ce 11 avril, mais ceux-ci ont accepté d'intégrer le collectif *ad hoc* à raison d'un membre par famille et en s'engageant à être présents à toutes les convocations sauf cas de force majeure. M. Eric ADAM, Mme Véronique FONTAINE, Mme Christiane MARTINEZ, Mme Nathalie MARSOTTI sont chaleureusement remerciés.
Enfin, la Région Occitanie pourra accorder un taux de subvention complémentaire de 15% grâce au classement *Site Patrimonial Remarquable* et à la contractualisation *Bourg Centre Occitanie*. ✦

Recrutement : Point Info

La Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes en partenariat avec la Commune de Barre des Cévennes recrute pour l'été 2025 un emploi saisonnier pour tenir un *Point d'Information touristique*.
Missions : Accueillir et informer le public ; Tenir les locaux, les expositions, les documents et le matériel ; Promouvoir le patrimoine touristique et culturel de la commune : Site Patrimonial Remarquable, Parc National des Cévennes, Entente interdépartementale Causses Cévennes ; Faire connaître et afficher les manifestations présentes sur le territoire ; Proposer les hébergements disponibles sur l'ensemble de la commune ; Indiquer les points de restauration.
Durée du contrat : du 4 juillet et 31 août 2025, à temps complet.
Horaires : du dimanche au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 17h00 à 19h20.
Rémunération au SMIC horaire.
Lieu de travail : Commune de Barre des Cévennes.
Date limite de réception des candidatures : 31 mai 2025 à midi.
Entretiens : à la Mairie de Barre des Cévennes.
Merci d'envoyer vos candidatures à :
Monsieur le Maire, 29 Grand'Rue, 48400 Barre des Cévennes.
Courriel : contact@barredescevennes.fr. Téléphone : 04 66 45 05 07



Construction d'une maison en bardage

Plusieurs habitants ont été surpris par l'élévation d'une nouvelle construction. Ils se demandent comment les élus du Conseil municipal réunis en Commission, ou le Maire directement, ont pu instruire ce Permis de Construire.
Rappelons une fois de plus que le Maire ou les élus n'ont aucun pouvoir de décision sur les Permis. C'est la loi qui s'applique dans le cadre du RNU (Règlement national d'urbanisme). Les vrais responsables sont les architectes qui devraient connaître, normalement, le pays et ont présenté leur projet à la DDT et à l'ABF. Ces derniers ont pris la décision d'accepter le projet tel qu'il apparaît sur le site de Bellevue. ✦

A la mémoire de Monsieur Denis BRUN



Denis BRUN a été 1er Adjoint d'un Chef-lieu de canton, Barre des Cévennes, pendant près de huit ans. Pour comprendre l'élu qu'il a été auprès de chaque Barroise, chaque Barrois, il suffisait de

Il découvre concrètement Barre des Cévennes dans les années 1970. Les habitants côtoient un homme au caractère égal, ouvert, bienveillant, au trait d'humour permanent.
Sa maison lui ressemble : toujours accueillante pour échanger, débattre, déguster de bons plats avec son épouse toujours à ses côtés. C'est tout naturellement que des liens d'amitiés simples, durables se nouent autour de la chasse, de la pêche, de la pétanque, des fêtes votives, …
On fait appel à Denis pour les foins, des déménagements, dès qu'il y avait un besoin, parce que rendre service, cela faisait partie de son ADN. Il aimait les gens.
C'est donc vers 2012 que Denis BRUN a été élu au Conseil municipal de Barre des Cévennes. A la lecture des résultats des différentes élections en 2014, 2018, … il a été le mieux élu avec le plus de voix, que ce soit lors des élections générales ou très largement élu pour ses fonctions de 1er Adjoint, votes se déroulant toujours à bulletin secret.
Il serait difficile de résumer ici sa présence dans quantité de dossiers avec l'aide et le soutien très précieux de son épouse, que ce soit à l'école, la cantine, la garderie ou, dans d'autres circonstances, l'élaboration de déjeuners destinés aux ouvriers au dernier moment, son souci des habitants lors des tempêtes de neige, ses interventions à 3 heures du matin lors d'un décès, … Il aimait les cantonniers et était attentif à leur travail.
Néanmoins, un chantier exemplaire retient l'attention. Il illustre bien qu'à maintes reprises, Denis BRUN a sorti la commune de situations difficiles. **Il s'agit du chantier spectaculaire et très complexe de la traversée du Centre bourg, à près de trois millions d'Euros, une somme considérable et un record pour Barre des Cévennes.** Maison après maison, il a été en contact avec tous les propriétaires, certains éloignés de plusieurs milliers de kilomètres, pour valider chaque branchement et régler des problèmes innombrables. Sa patience et sa qualité relationnelle ont permis de résoudre beaucoup de points dans une commune qu'il savait parfois difficile.



Il est sorti 1er en France au concours dactylo. Cela a servi la commune lorsque le dimanche il fallait rédiger des courriers en urgence.
Enfin, avec courage et lucidité sur les rapports humains parfois changeants, parce que courageux, il l'était, il a été d'une fidélité totale auprès du Maire et de la majorité du Conseil municipal.
Au nom de l'ensemble des élus qui se sont succédé depuis 2010, nous honorons la mémoire de Denis BRUN, 1er Adjoint au Conseil municipal de Barre des Cévennes.

François Rouveyrol